



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 128157

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rôle de l'AMRF (l'Association des maires ruraux de France) au sein des conseils départementaux de l'éducation nationale. En effet, cette association d'élus souhaiterait être pleinement associée pour traiter des sujets d'importance pour les territoires ruraux, notamment l'organisation de la vie et des rythmes scolaires, les ressources et équipements spécifiques comme l'équipement numérique. Elle a en effet la volonté de participer aux différentes réflexions autour de l'école. C'est pourquoi il souhaite que se concrétise une réelle collaboration entre tous les partenaires de l'école et demande que les réflexions et les propositions de l'AMRF soient entendues.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128157

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1209

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)